

**Monsieur Gabriel FOURNIER**  
Maire  
12 Place de la Mairie  
  
21200 BLIGNY LES BEAUNE

PL/SL  
DT/12/173

Dijon, le 11 septembre 2012

Objet : Arrêt du PLU

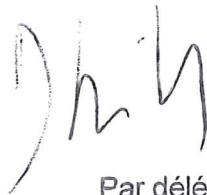
Monsieur le Maire,

Conformément à l'article L 123-9 du Code de l'urbanisme, vous nous invitez à communiquer notre avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de votre commune, et nous vous en remercions.

Nous avons bien pris en compte cette démarche. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or émet un avis favorable à ce dossier et a bien noté votre intérêt pour une extension de la ZA existante afin d'assurer notamment le développement des entreprises présentes en zone AUE (vocation économique).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

**Patrick LAFORET**  
Président



Par déléation  
**Delphine STILL**  
Directrice Générale



**CHAMBRE  
DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE  
DE CÔTE-D'OR**

2, av. de Marbotte  
— BP 17440 —  
21074 DIJON CEDEX  
tél : 03 80 65 91 00  
fax : 03 80 65 37 09  
e-mail : [contact@cci21.fr](mailto:contact@cci21.fr)  
Web : [www.cci21.fr](http://www.cci21.fr)